

DÉBROUSSAILLAGE

AIDE-MÉMOIRE SUR LES ÉLÉMENTS ESSENTIELS POUR PRÉVENIR LES ACCIDENTS

Bon nombre d'accidents causés par des chutes et glissades surviennent en forêt et selon nos statistiques, les débroussaillieurs sont particulièrement touchés. Encore l'an dernier, certains d'entre eux ont malheureusement subi des blessures importantes telles que des entorses et des amputations. Nous en sommes conscients, il s'agit d'un métier exigeant qui est souvent réalisé dans des conditions éprouvantes. Le déplacement sur des surfaces inégales et encombrées augmente inévitablement le risque d'accident. Nous savons qu'il est impossible d'éliminer complètement les risques de chute et de glissade, mais nous sommes convaincus qu'il est possible de mieux les contrôler.

DES ACCIDENTS QUI PARLENT

La consultation de rapports d'enquête et d'analyse d'événements antérieurs nous informe que la grande majorité des facteurs contributifs des accidents en débroussaillage touche les sujets suivants :

- ❖ **L'ajustement du harnais**
- ❖ **L'affûtage**
- ❖ **L'abattage directionnel**
- ❖ **L'organisation**



C'est pour cette raison que, dans le cadre des objectifs de PRÉVIBOIS de diminuer les lésions professionnelles et afin d'aider nos entreprises membres dans leurs actions en prévention, nous avons élaboré quatre « Aide-mémoire SST » sur ces sujets. Il s'agit d'outils de référence faciles à consulter et présentés sous la forme synthétisée. Ils sont particulièrement destinés aux superviseurs qui pourront les utiliser pour effectuer des observations et des vérifications. Un déjà vu? Fort probablement, pour la majorité d'entre vous car elles sont tirées de la formation en débroussaillage et du guide de la CNESST. Toutefois force est d'admettre que de nombreux travailleurs ne maîtrisent pas l'ensemble de ces éléments sur le terrain. C'est pour cette raison qu'il faut poursuivre nos efforts de prévention.

Les superviseurs, qui sont les représentants de l'employeur sur le terrain, doivent bien connaître l'ensemble de ces informations. Pour parvenir à diminuer les lésions, ils doivent veiller à ce que les débroussaillieurs appliquent ces pratiques de travail sécuritaires de façon rigoureuse lors de leurs activités.

POUR EN SAVOIR PLUS

Nous vous invitons à consulter les fiches d'information élaborées antérieurement sur les chutes et glissades en forêt (FCH11-007 et FCH14-005). Elles sont disponibles sur notre site internet. L'équipe de PRÉVIBOIS espère que ces outils vous aideront dans votre cheminement et vous souhaite une bonne continuité dans vos efforts en SST.

Pour toute question sur le sujet, contactez votre conseiller en prévention.